

Fiche concept : **contrôle social**

Définir le concept :

Au sens large le contrôle social consiste à édicter des **normes sociales et juridiques** fondées sur un ensemble de **valeurs** et à les faire respecter afin d'obtenir une certaine **conformité** sociale ce qui doit permettre d'obtenir également une certaine cohésion sociale. *Au sens restreint*, il comprend les mesures destinées à faire respecter les règles et à sanctionner la **déviante**. Le contrôle social est lié à l'existence de normes et à leur intériorisation par les membres du groupe social (donc au processus de **socialisation**).

Illustrer le concept :

Dans des communautés villageoises sous l'Ancien Régime, les voisins se surveillaient les uns les autres.

Dans une famille, les parents encouragent les jeunes enfants lorsqu'ils utilisent les formules de politesse.

La Police et la Justice sont des instances qui ont pour fonction d'exercer le contrôle social formel.

Décomposer le concept (sous-notions) :

Contrôle social interne/externe : le contrôle social interne est exercé par l'individu lui-même alors que le contrôle social externe est exercé par l'entourage (plus ou moins proche) des individus.

Contrôle social informel/formel : le **contrôle social formel** est assuré par des groupes sociaux spécifiques et les sanctions sont généralement écrites alors que le **contrôle social informel** s'exerce au cours des interactions sociales et il a un caractère non institutionnel (pressions implicites). Cette distinction est parfois difficile à établir car les deux formes de contrôle social peuvent coexister au sein d'une même institution.

Relier le concept (notions liées) :

Groupes primaires : groupes de taille limitée, restreinte dont tous les membres se connaissent et entretiennent des rapports personnels durables. Les liens entre les membres d'un groupe primaire sont souvent affectifs.

Groupes secondaires : groupes de taille plus importante que les groupes primaires, les membres participent à des buts et actions communes (associations loi 1901, club sportif, entreprises...) = les relations sont contractuelles, tournées vers un objectif.

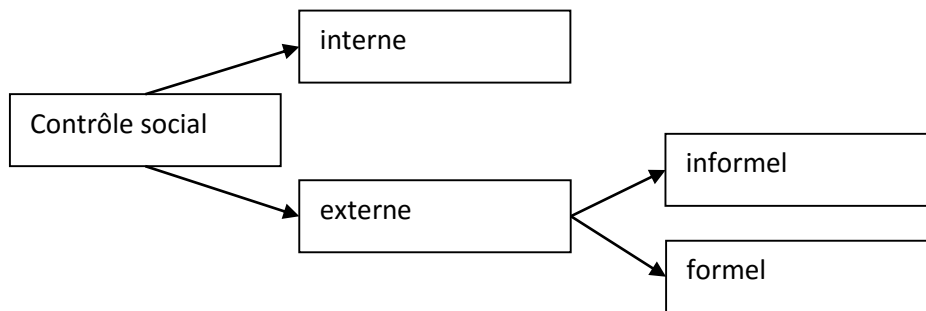
Sanctions : actes visant soit à exprimer une désapprobation (sanction négative) soit à exprimer une approbation (sanction positive). Les sanctions positives visent à renforcer les comportements conformes et les sanctions négatives visent à réprimer les actes déviants. Les sanctions peuvent être formelles (Légion d'Honneur, amende) ou informelles (gronder, sourire).

Normes : règles de conduite qui guident les comportements de chacun. Les normes sont liées à des principes moraux : les **valeurs**. On peut distinguer les normes sociales (ou informelles) et les normes juridiques (ou formelles).

Conformité : il s'agit des actes qui respectent les normes établies.

Déviance : il s'agit des actes qui transgressent les normes et qui sont perçus comme déviant.

Schéma



À savoir :

- Être capable de montrer que le contrôle social peut prendre plusieurs formes.
- Être capable de montrer comment le contrôle social formel s'est développé dans les sociétés modernes.

Critiques, débats :

- Le contrôle social risque-t-il de porter atteinte à la vie privée des individus ?
- Le contrôle social peut-il amener des individus à être déviant ?

Références :

Films : *I comme Icare* (expérience de Milgram sur la conformité), *Citizen four*.